

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 05 avril 2016 à 20 heures 30.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : MOREAU Denis, JEANNIN Jean-Philippe, MAITREJEAN Hubert, PIQUET David, VERGOBY Cyril.

Absents excusés : TARBY Alexandra (1^{er} Adjoint) (procuration à MOREAU Denis), REVERDY Laurent (2^{ème} Adjoint) (procuration à VERGOBY Cyril), JACQUEMARD Fabien.

Absents : BOECK Stéphane,

Secrétaire de séance : MAITREJEAN Hubert

Convocation : 05/04/2016 Affichage : 05/04/2016

Votants : 07

ORDRE DU JOUR :

1°) Approbation du dernier compte rendu de la séance du 05 avril 2016 (unanimité)

2°) BUDGET PRIMITIF 2016 :

Après présentation du budget par le maire,

le conseil municipal vote (7 pour) le budget primitif 2016 comme suit :

section fonctionnement : 398 707.55 € dont 236 700.55 € de report cumulé

section investissement : 232 970.10 € dont 128 455.31 € de reprise de déficit

3°) VOTE DES 3 TAXES 2016:

Le CM vote une augmentation de 2% (7 pour)

Taxe d'habitation : 5.60 % → 5.71 %

Taxe foncier bâti : 12.33 % → 12.58 %

Taxe foncier non bâti : 25.90 % → 26.42 %

La taxe d'habitation reste inférieure à la moyenne des communes de la CCPHJ qui était de 5.90 % en 2015

4°) ASSURANCE COMMUNALE SECRETARIAT :

Le CM est favorable à l'adhésion auprès du Centre de Gestion pour négocier un contrat groupe d'assurance à risque statutaire pour le poste de secrétariat. Il se réserve le droit d'y adhérer au terme de la consultation si les conditions obtenues ne convenaient pas.

5°) QUESTIONS DIVERSES :

- Carte communale : Le dossier est prêt à être transmis aux différents organismes pour avis avant l'enquête publique.
- En attente de devis pour l'aménagement bords de route des chemins piétons (sans bordure).
- Prévoir l'aménagement des îlots par la commune.
- SIVOS/Ecole : Le budget à été voté
Fonctionnement : 112 763 € et investissement 96 585 €, coût par élève pour 2016 → 865,65 €.
- Le maire fait part d'un courrier de l'association AQUATOUZE pour l'aménagement et l'extension sur le terrain parcelle cadastrée Route de Valempoulière (Feux de la St Jean)
- Ouverture de l'étang : dimanche 1^{er} mai.

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire,
Denis MOREAU